



REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2021/2022

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la **saison 2021/2022** les classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors

Juniors A	01.01.2002 - 31.12.2004
Juniors B	01.01.2005 - 31.12.2006
Juniors C	01.01.2007 - 31.12.2008
Juniors D	01.01.2009 - 31.12.2010
Juniors E	01.01.2011 - 31.12.2012
Juniors F	01.01.2013 - 31.12.2014
Juniors G	01.01.2015 - 31.12.2016

Les juniors A et B (01.01.2002 - 31.12.2006) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F. Les juniors G et F n'ont pas besoin d'une qualification ASF officielle.

Joueuses juniors

FF-19	01.01.2003 – 31.12.2006
FF-15	01.01.2007 – 31.12.2010
FF-12	01.01.2010 – 31.12.2013

FF-19 (01.01.2003 - 31.12.2006) peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat des filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises. Les associations régionales peuvent déterminer à la demande et avec l'approbation de la Direction du football féminin différentes classes d'âge.

Muri, juin 2021